

Le Courrier du Parc

2 600 exemplaires - N°101 - 1^{er} trimestre 2023



P 202053

Bureau de dépôt Arlon 1

Sommaire :

Rendez-vous du Parc	2 & 3	Batraciens sur les routes.....	6
Bilan de l'année 2022	4	Le Grand nettoyage de printemps Bewapp !	7
Même pas peur... du loup !	5	Visite du marais de Grendel	7
Contrat de Rivière Moselle : à vous de jouer !	6	Hibernation ou hibernation ?	8
Un nouveau caillebotis à Tattert.....	6		

Le bulletin d'information trimestriel sur les activités du Parc naturel de la Vallée de l'Attart

Parc naturel de la Vallée de l'Attart

Maison du Parc :

Voie de la Liberté 107 à 6717 Attart
parcnaturel@attart.be
www.pnva.be



Pour nous contacter : 063/22 78 55

Rédaction & relecture : Maxime Doffagne, Adrien Holleville, Sylvie Hubert et Renata Witkowska.

Mise en page : Nathalie Druart

Editeur responsable : Sylvie Hubert

Imprimé sur papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique

Avec le soutien de :



Commune d'Attart





Voici les Rendez-vous du Parc et autres activités prévus pour les prochains mois.

Vous pouvez vous inscrire en remplissant un **formulaire** (scannez le QR code de l'activité choisie) ou par **téléphone** au 063/22 78 55

N'hésitez à vous inscrire à notre newsletter pour ne rien rater.



Conférence sur le loup

Mercredi 22 février à 20 heures



Le loup est à nos portes ! Que faut-il en penser ? Par sa prédation, le loup peut façonner nos paysages. Mais, allons-nous lui laisser suffisamment d'espace pour cela ?

Pour répondre à nos interrogations, nous avons fait appel à **Vinciane**

Schockert, travaillant sur le Réseau Loup au sein du DEMNA et à l'université de Liège et à **Martin Lepage**, agent DNF du triage d'Attart.

Lieu : Salle Robert Schuman à Attart
Inscription par formulaire ou téléphone



Inscrivez-vous

Le retour du castor, un architecte de la biodiversité

Mercredi 22 mars à 20 heures

Le castor d'Europe a bien failli totalement disparaître au XIX^e siècle, décimé par l'Homme pour sa fourrure, sa viande et ses excréments.



Des actions de réintroduction ont été menées dans différents pays européens dès les années 30, mais il faudra attendre les années 90 pour que le grand rongeur réapparaisse dans nos régions.

Sébastien Lezaca, guide nature de Forêt & Naturalité, propose de revenir sur les circonstances du retour de cet architecte de la biodiversité et d'apprendre à connaître cet animal fascinant (écologie, biologie,

sociologie...) : comment détecter sa présence ? Comment le castor transforme-t-il les écosystèmes ? Comment améliorer la cohabitation avec l'homme ? Le castor peut-il gérer les milieux humides à la place de l'homme ?



Inscrivez-vous

Lieu : Salle Robert Schuman à Attart
Inscription par formulaire ou téléphone

Atelier greffage des Prunus

Samedi 25 mars à 10 heures



En mars, période idéale pour la greffe des Prunus, le Parc vous propose un atelier greffage autour des pruniers et des cerisiers au Moulin de Nobressart avec Pierre Linster, expert en la matière. L'atelier vous fera découvrir des techniques de greffages plus complexes, ce qui vous permettra de perfectionner votre niveau. En effet, une première expérience du greffage est profitable.

La participation aux frais sera d'1 € par porte-greffe que vous souhaitez greffer, vous permettant de repartir avec vos réalisations floristiques.

Lieu : 317 Quartier du Moulin impérial à Nobressart
Inscription par formulaire ou téléphone (15 personnes maximum)



Inscrivez-vous

Balade d'identification des plantes médicinales et comestibles

Samedi 22 avril de 9 à 12 heures

Nos plantes sauvages sont de précieux remèdes pour qui sait les utiliser... Alors pourquoi s'en priver ? Direction Nothomb pour observer, toucher, sentir, goûter ces trésors oubliés ! Le circuit de 2 km (parcours facile) traverse la réserve naturelle domaniale de la Nothomb. Une passerelle et un caillebotis permettent de traverser la zone humide les pieds au sec.

Lieu : Nothomb
Inscription par formulaire ou téléphone (20 personnes maximum)



Inscrivez-vous

Migration des oiseaux

Mercredi 26 avril à 20 heures



Après la période de reproduction, de nombreuses espèces d'oiseaux se déplacent vers des régions plus méridionales et plus riches en nourriture pour passer la période hivernale. Ainsi, certains oiseaux quittent notre région, d'autres venus de contrées plus nordiques la survolent, d'autres encore s'y arrêtent pour y stationner jusqu'au printemps suivant.

Olivier Dugaillez, écopédagogue CNB, partagera avec nous sa passion et nous permettra de découvrir les secrets de ce fascinant phénomène qu'est la migration des oiseaux.

Lieu : Salle Robert Schuman à Attert
Inscription par formulaire ou téléphone



Inscrivez-vous

Aube des oiseaux

Lundi 1^{er} mai de 7 h à 9 h

Le printemps est une période propice à l'observation de notre avifaune. Les oiseaux se font la cour, les mâles défendent leur territoire à pleins poumons, les jeunes quémangent la becquée en piaillant... C'est pour profiter de ce concert matinal que nous vous donnons rendez-vous à 7 heures pour une balade à l'écoute des oiseaux, guidée par Olivier Dugaillez, écopédagogue CNB.

Lieu : commune d'Attert
Inscription par formulaire ou téléphone (20 personnes maximum)



Inscrivez-vous

Trilogie de balades

Samedi 18 février 2023

Départ : de 18 à 19 h 30, terrain de foot de **Nothomb** (Attert)
Circuit balisé en forêt - 6 km

Rens. : SI Attert - J. Coibion 063 23 62 88 - jules.coibion@skynet.be

Samedi 4 mars 2023

Départ groupé : 20 h, près du Centre Camille Ney à Ell
Circuit de 5 km

Rens. : SI Ell - F. Bintener 00352 621 21 08 18 - syndicat@ell.lu

Samedi 25 mars 2023

Départ groupé : 7 h, parking du Pall Center à Oberpallen
Balade à l'aube - 9 km

Inscription obligatoire : d'millen asbl info@dmillen.lu - 00352 691 510 370/371

Tarif : Adulte : 5 € / Enfant - 12 ans : 3 € une boisson comprise

21 - 23 avril 2023 Télévie Attert

Une organisation du Syndicat d'initiative du val d'Attert

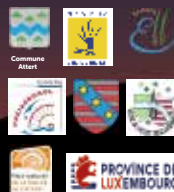
Au Programme

VTT • Marches et courses • Défi puzzle • Blind test • Défilés de vieux tracteurs et de vieilles voitures • Baptêmes en voitures de prestige • Repas • Concours

Plus d'infos ?

televieattert@gmail.com - 063/23 62 88

Avec le soutien de :



Organisation :



Bilan de l'année 2022

- ◊ Réaménagement de l'**ancienne tour électrique** de Post en **gîte à chauves-souris**.
- ◊ Entretien des **202 arbres fruitiers** des 8 vergers communaux et pose de **150 protections** autour des fruitiers afin de débiter le pâturage dans les trois plus grands vergers communaux.
- ◊ **Prolongement de 100 m du caillebotis à l'étang de Tattert** pour une meilleure cohabitation avec le castor (voir page 6).
- ◊ Creusement d'une **mare de 100 m²** à Nothomb.
- ◊ Distribution de **1400 plants de haies** lors de la Semaine de l'Arbre et d'une **trentaine de fruitiers** pour les nouveau-nés du territoire.
- ◊ **10 km de cours d'eau** débarrassés de la **balsamine de l'Himalaya** et **4 gestions** efficaces du site de Post envahi par la **berce du Caucase**.
- ◊ **1 tonne de déchets ramassés** par les citoyens lors du Grand Nettoyage de Printemps.
- ◊ Analyse sur **100 %** des **demandes de permis** pour une meilleure prise en compte des éléments végétaux présents, d'une végétalisation minimum et d'une zone de parage semi-enherbée.
- ◊ Pose de **7 panneaux dans les vergers** pour permettre une meilleure identification des vergers communaux en libre cueillette et de **3 panneaux** pour expliquer l'intérêt des vergers pâturés.
- ◊ **50 min** d'émission à la **radio** et **26 min** à la **TV** lors de l'émission **Grandeur Nature** consacrée au Parc naturel (pour revoir l'émission, scannez le QR code).
- ◊ **663 enfants sensibilisés** lors d'une activité en classe, à l'école du dehors, lors du spectacle « une histoire d'eau » ou lors d'un mercredi nature.
- ◊ **449 participants** à l'une des balades, conférences, projections de film ou ateliers.
- ◊ **16 partenaires de l'antenne locale d'Attert** du Contrat de Rivière Moselle engagés dans le nouveau plan d'action triennal comprenant **40 actions**.
- ◊ Une **Fête du Parc** avec 3 associations, 60 bénévoles permettant la mise sur pied de 11 ateliers, la projection de deux films, 2 balades, exposition avec une dizaine d'artistes, 7 stands de sensibilisation, 1 marché du terroir, 4 spectacles musicaux, 1 fresque murale...



Même
pas peur...



du loup !

« Même pas peur... » est la nouvelle rubrique du Courrier du Parc qui met à l'honneur des espèces qui peuvent parfois faire peur.

De la petite araignée au grand carnivore qu'est le loup, vous trouverez dans cette rubrique des informations qui, nous l'espérons, vous feront changer d'avis sur ces animaux mal aimés.

Dans les contes, le loup est très méchant. Il veut dévorer le Petit Chaperon rouge ou les trois petits cochons. Ces histoires font peur aux enfants. Pourtant, elles sont inventées : en vérité, le loup n'est pas un animal cruel. À cause de sa mauvaise réputation, il a tellement été persécuté qu'il a complètement disparu de notre pays fin du XIX^e siècle. Aujourd'hui, des populations subsistent surtout en Europe du Sud et de l'Est, et il est de retour en Belgique.

Le loup ressemble globalement à un chien de type « berger allemand » mais avec une mâchoire plus puissante, une tête plus large et un cou puissant. De plus, l'œil est jaune et les oreilles sont plutôt courtes, arrondies et écartées. Sa queue, noire à l'extrémité, est relativement courte. Elle mesure 40 à 50 cm. La couleur du pelage varie du gris au roux.



Alimentation

Le loup chasse principalement le cerf, le chevreuil et le sanglier. Il attrape aussi régulièrement des lapins, des lièvres ou des oiseaux. Il peut même se nourrir de charognes. Parfois, le loup opte pour une solution plus simple et s'attaque au bétail, même s'il s'agit la plupart du temps de loups en transit qui n'ont pas encore leur propre territoire. Pour lutter contre ce

désagrément, il est essentiel de mieux clôturer les pâturages. La Région wallonne a d'ailleurs mis en place un plan d'aide pour couvrir les coûts des travaux. Si malgré ça, le prédateur cause des dommages aux troupeaux, il est possible de demander une indemnisation.

Habitat

Il dispose d'une impressionnante capacité d'adaptation et s'établit aussi bien dans les forêts que dans les prairies, les steppes et la toundra. Sa seule condition est d'avoir un territoire d'une taille suffisante pour lui fournir assez de nourriture : il a besoin de minimum 150 km².

Particularité

Quand un loup et une louve décident de former un couple, ils restent ensemble pour la vie. Les loups vivent en meute composée du couple parental, des petits nés pendant l'année et ceux de la portée de l'année précédente. Animal discret, le loup craint l'humain et se cache de lui. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les rares occasions lors desquelles il a été photographié ou filmé dans notre pays ont été très médiatisées.

Utilité

Les loups chassent des grands herbivores (cerfs, chevreuils) dont les grandes populations peuvent nuire à la régénération des forêts. Les jeunes arbres peuvent alors croître naturellement et la forêt peut s'étendre. Les loups tuent essentiellement des animaux plus faibles ou malades et régulent donc positivement ces espèces.

Si le sujet vous intéresse, n'hésitez pas à venir au Rendez-vous du Parc mercredi 22 février avec Vinciane Schockert (DEMNA) et Martin Lepage (DNF). Plus d'info à la page 2.

Lien vers la « Carte de présence pour la période de mai 2022 à octobre 2022 » :



SCAN ME

Un nouveau caillebotis à Tattert

Si vous avez l'habitude de vous promener aux abords de l'étang de Tattert vous avez sûrement remarqué quelques changements durant l'année 2022.

En effet, un castor y avait élu domicile et avait trouvé bon d'y effectuer quelques travaux d'aménagement. Il a donc percé la berge afin de dévier le cours de l'eau hors de l'étang et d'installer un barrage dans la zone humide ainsi créée. Même si la décision de cohabiter avec le castor avait été prise en concertation avec le DNF, la commune d'Attert et le Parc naturel de la Vallée de l'Attert, sa présence posait néanmoins quelques soucis. Avec sa berge percée, l'étang ne pouvait pas regagner son niveau initial. De plus, les trous passant sous le chemin provoquaient l'affaissement de celui-ci à plusieurs endroits et mettaient donc les promeneurs en danger.



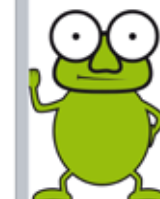
Le plus grand rongeur d'Europe a fini par changer de territoire et les travaux ont pu débuter. Les poissons présents dans le peu d'eau qu'il restait ont été déplacés ailleurs et les trous dans les berges et le chemin ont été rebouchés par le DNF. Pendant ce temps, le Parc naturel de la Vallée de l'Attert mettait tout en place pour rendre possible la construction d'un caillebotis qui sécuriserait le chemin même si un castor décidait de revenir. Grâce à des fonds de la Région wallonne via le Contrat de Rivière Moselle, le projet a enfin vu le jour fin 2022 permettant à tous les habitants de la région de continuer à profiter de la balade « Au fil du petit patrimoine » à Thiaumont, passant par des calvaires, des chapelles, d'anciens lavoirs, la réserve naturelle de la carrière de Tattert et bien sûr par l'étang de Tattert.

Batraciens sur les routes

Chaque année, nous assistons au même phénomène : à la fin de l'hiver, les batraciens prennent la direction des mares et étangs qui les ont vus naître afin de s'y reproduire. Une migration, indispensable à la survie de ces espèces, qui peut durer de février à avril en fonction des conditions météo.

Ces amphibiens peuvent ainsi parcourir plusieurs kilomètres à travers bois et prairies et doivent faire face à divers obstacles. Le problème, c'est que leur itinéraire croise souvent une route et les morts sont nombreux !

Outre le risque de se faire simplement écraser, les amphibiens peuvent périr par effet d'aspiration et être projetés contre les soubassements des véhicules qui roulent au-delà de 30 km/h. C'est pourquoi des panneaux, situés le long des routes, vous conseilleront de ne pas dépasser cette vitesse.



Veillez donc faire attention à proximité des deux plus grands sites de migration du territoire attertois : la Platinerie à la sortie de Tontelange et l'étang de Tattert. La prudence est de mise, d'une part pour les animaux de passage et d'autre part, pour les groupes de bénévoles qui se dévouent à la tombée de la nuit pendant de longues semaines lors de soirées pluvieuses.



Vous aussi vous pouvez aider !

Venez rejoindre les rangs des bénévoles !

Si vous êtes intéressés pour aider à la traversée de l'étang de **Tattert**, contactez le 063/44 58 04.

Si vous êtes plus proche de **Tontelange**, contactez le 0496/47 19 74.

Votre aide est précieuse !



Le Grand nettoyage de printemps Be WaPP !

Comme chaque année hélas, les incivilités sur nos bords de route continuent. Bouteilles, canettes, plastiques... enlaidissent notre vallée. Mais, nous pouvons agir pour la propreté de notre belle commune !



L'Opération Grand Nettoyage de Printemps – Villages Propres est de retour le samedi 25 mars.



Nous cherchons des volontaires pour chaque village de la commune d'Attert. Si vous voulez vous investir dans ce nettoyage qui se déroulera le samedi 25 mars, contactez maxime.doffagne@attert.be ou le 063 22 78 55.

Le matériel comprenant sacs, gants, gilets fluos sera fourni.

Visite du marais de Grendel

Là où nous donnons la possibilité à l'eau de s'étendre, elle crée de nouveaux habitats. Ces zones humides sont des habitats privilégiés pour le développement de la faune et la flore. Malheureusement, depuis les

années 50, plus de 80 % des zones humides ont disparu. De nos jours, leur maintien est une question sociétale et un défi pour tout un chacun. Il reste dans la vallée de l'Attert quelques reliques, notamment le marais de Grendel, classé en zone de protection Natura 2000.

À l'occasion de la journée mondiale de l'eau, nous souhaiterions vous montrer les particularités de cet habitat lors d'une visite guidée.

Rendez-vous le 1^{er} avril vers 14 h 15 au pont de Grendel sur la route de Colpach. Durée : environ 1 heure.

Les explications sont données en luxembourgeois par Claude Schiltz de la Fondation Hëllef fir d'Natur.

Inscriptions jusqu'au 30 mars à maison.eau@attert.com ou 00352/26 62 08 08



19 mars : portes ouvertes des stations d'épuration de Metzert et de Lischert

En famille ou entre amis, venez découvrir le fonctionnement des stations d'épuration (STEP) qui traitent les eaux usées domestiques et comprendre les enjeux de la gestion de l'eau. IDELUX eau et la SPGE vous accueilleront en toute sympathie.

Les STEP à découvrir de 9 h 30 à 12 h sont :

- ◆ Metzert : 750 équivalents habitants, traitement par biodisques, rue des 3 Fontaines,
- ◆ Lischert : 350 équivalents habitants, traitement par filtre planté de roseaux, Um Kiem.

La visite est gratuite et sans inscription.
Pour plus d'info sur l'épuration des eaux : www.idelux.be

L'eau est une ressource naturelle précieuse : préservons-la !



Durant l'hiver, les animaux qui ne supportent pas le froid et/ou l'absence de nourriture ont deux options de survie. La première, c'est la migration vers des contrées plus chaudes, ce que les oiseaux font aisément grâce à leurs ailes. Mais tous les animaux n'ont pas la possibilité de se déplacer aussi facilement, ainsi leur unique option est la mise en torpeur. Celle-ci consiste au ralentissement du métabolisme, abaissement de la température corporelle, du rythme cardiaque, de la respiration, etc. Toutefois, cette mise en torpeur n'est pas la même pour tous. En effet, en fonction de l'importance du ralentissement du métabolisme et de la classe de l'animal (mammifère, oiseau, reptile...) plusieurs stratégies existent.

Hibernation



Muscardin © Zoë Helene Kindermann

La stratégie la plus connue est l'hibernation. Elle est souvent utilisée par abus de langage envers les autres stratégies de mise en torpeur. En effet, l'hibernation s'applique uniquement aux animaux à sang chaud, ces animaux qui sont capables de générer leur

propre chaleur corporelle, comme les mammifères et les oiseaux. Ensuite, cette mise en torpeur se traduit par un sommeil profond avec un ralentissement important du métabolisme de l'animal, par la baisse de la chaleur corporelle pouvant atteindre les 5° C et de leur rythme cardiaque tournant autour de 5 battements par minute.

Les animaux qui hibernent sont souvent de petite taille comme le loir, le muscardin, le hérisson, la marmotte... Il y a même des animaux capables de voler qui préfèrent hiberner au lieu de migrer dans des régions plus chaudes, comme la plupart des espèces de chauves-souris sur notre territoire et une espèce d'oiseaux, l'Engoulevent de Nuttall, qui vit en Amérique du Nord.

Hivernation

Toutefois, les animaux à sang chaud de plus grandes tailles qui doivent se réveiller durant leur mise en torpeur ne peuvent pas se permettre d'hiberner. En effet, les réveils, qui nécessitent de remonter leur température corporelle, leur feraient perdre beau-

coup d'énergie. Ainsi à la place, ils vont hiverner !

L'hivernation est un sommeil moins profond que l'hibernation puisque leur température corporelle baisse uniquement de 5 à 7° C lors de l'hivernation par rapport à leur température normale d'activité. Les animaux qui l'effectuent sont : le Blaireau européen, le Raton laveur, l'Ours brun, etc.

Cet état moins profond de torpeur permet même au Blaireau européen et à l'Ours brun de mettre bas durant cette période.



Brumation

Enfin, pour les animaux que l'on nomme à sang-froid qui produisent peu ou pas de chaleur, on utilise le terme brumation. C'est le cas des reptiles, amphibiens, poissons, invertébrés...

Cette mise en torpeur est un ralentissement important sachant qu'elle varie en fonction de la température extérieure. Ainsi, leur température peut atteindre - 5° C menant à une léthargie totale de l'animal.

Les grenouilles de nos régions passent l'hiver enfouies sous un tas de feuilles mortes ou sous une pierre. C'est pourquoi, il est toujours intéressant de laisser dans son jardin ce genre de refuge à la faune.

